

Le pouvoir d'achat des salariés : un moyen pour lutter contre la crise annoncée !

Relancer l'économie sur des bases saines.



La crise sanitaire et le confinement ont des conséquences négatives sur notre économie : chute du PIB, augmentation du chômage, baisse de la consommation, augmentation de la dette publique. La « COVID » a révélé des forces de notre modèle social et économique, mais aussi des fragilités inquiétantes : délocalisation d'activités stratégiques à l'étranger, désindustrialisation massive et ses corollaires, la perte de savoir-faire productif et la dépendance aux fournisseurs étrangers. C'est pourquoi, pour **FO** tous les leviers doivent être actionnés pour relancer notre Economie sur des bases saines et durables.

Epargne salariale et PEE

Parmi ces leviers **FO** propose deux mesures simples concrètes et fortes sur le plan de la relance via le pouvoir d'achat des salariés :

- Un déblocage exceptionnel de l'épargne salariale
- La mise en place dans les Plans d'Epargne (PEE, PEG, PEI) du Groupe EDF et des Industries Electriques et Gazières (IEG) d'un fonds de financement et de développement des entreprises françaises.

Priorité au pouvoir d'achat !

Déblocage exceptionnel

Première mesure court-moyen terme :

FO propose de permettre le déblocage de l'épargne salariale sans condition ni pénalité.

Dans le contexte provoqué par la crise sanitaire, **FO** considère qu'il faut laisser toute liberté aux épargnants de dépenser cet argent comme ils le souhaitent. Cela évitera ainsi les erreurs du déblocage de 2013, qui s'est soldé par un échec, en raison de trop nombreuses contraintes.

Ce dispositif de déblocage pourrait être mis en place le plus rapidement possible pour une fenêtre d'ouverture la plus large.

Pour **FO**, chacun sait que les sommes concernées par l'Epargne salariale réinjectées dans l'économie réelle, auront un effet levier sur la consommation, la production et les investissements productifs.

Fonds d'Epargne Salariale

FO propose la création d'un fonds spécifique dans les PEE, PEG, PEI, dédié à l'économie française. Ce nouveau fonds viendrait compléter l'offre actuelle sur le segment « Grandes Entreprises Françaises » comme celles du CAC 40.

Une illustration de l'impact économique potentiel de ce type de fonds : actuellement, les encours d'EGEPARGNE Croissance atteignent 1,2 milliards d'euros !

Un fonds « grandes capitalisations françaises » permettrait de réinjecter une partie de l'épargne des salariés vers l'économie hexagonale. Cela permettrait également de pouvoir peser indirectement, via les droits de vote, sur la stratégie et les investissements de ces entreprises. Ce fonds permettrait aussi de capter les dividendes au lieu de les laisser grossir pour des fonds de pension ou des fonds souverains étrangers.

Début 2019, sur une capitalisation boursière totale de 1 319 milliards €, les « non-résidents » détenaient 557 milliards € via les actions des sociétés françaises du CAC 40 soit un taux de détention de 42,2 % !

Pour **FO** il s'agit à travers ce fonds d'être en mesure d'infléchir les politiques de délocalisations sauvages de certains groupes français et de sauvegarder l'emploi en France.

Pour FO ces deux propositions s'inscrivent dans la nécessité de réorienter l'économie.

A la « main invisible du marché », FO préfère le pouvoir d'achat des salariés et la reprise du contrôle de nos politiques économiques, industrielles et sociales.